

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-429 DU 20 SEPTEMBRE 2007

Chargeant **Monsieur Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**, Ministre de la Santé pour compter du 05 au 09 septembre 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le Décret N°2007-368 du 03 Août qui l'a modifié ;

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Pour compter du 05 au 09 septembre 2007 **Monsieur Emmanuel TIANDO**, Ministre du Travail et de la Fonction Publique est chargé de l'intérim de **Monsieur TCHALA SARE Késsilé**, Ministre de la Santé.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 septembre 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - SGG 4 -
MINISTERES 26 - J.O. 1